



SOUS-PRÉFECTURE D'AVRANCHES

N° 13/09


**Attestation de compétences**  
**Guide de la traversée Baie du Mont-Saint-Michel**

-----

Au vu du dossier présenté par M. Stéphane GUENO et après avis conforme de la sous-commission technique, la commission d'évaluation des risques de la traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel, réunie le mardi 30 juin 2009, atteste que M. Stéphane GUENO répond aux compétences requises pour exercer l'activité de guide de la traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel dans l'intérêt de la sécurité publique.

Avranches, le 30 juin 2009  
Le Président de la commission,  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le Sous-Préfet d'Avranches,



  
Jean-Marc GIRAUD